

AAP EAC - Fiche de communication

L'appel à projets EAC se déroule en 2 phases :

- 1ère phase : appel à projets et sélection des projets des associations ;
- 2ème phase : présentation des projets retenus et appel à participation auprès des structures éducatives (crèches, écoles, centres sociaux...).

Dans le cadre de la 2ème phase de l'AAP, cette fiche est destinée à alimenter des outils et documents de communication de la Ville et en particulier la Plateforme des Offres Éducatives de Marseille (POEM).

Consignes pour compléter la fiche :

Adaptez la description de votre projet, qui doit être compréhensible par toutes et tous et rendre compte des objectifs et du déroulement de votre action.

Pour cela, mettez-vous à la place de la personne qui va lire votre présentation : un.e enseignant.e, un.e directeur/trice de centre social, un.e animateur/animatrice jeunesse, un.e directeur/trice de crèche municipale...

TUTORIEL

Titre du projet

Visuel à déposer sur le Portail des aides lors de la demande, format PNG et JPEG. Indiquez ici le **copyright** à afficher.

VISUEL

© Copyright

Description synthétique du projet et contenu des différentes étapes (1000 caractères maximum) :

A des fins de communication, la description doit « donner envie », être claire, synthétique et compréhensible des personnes extérieures au domaine culturel. Elle peut reprendre les objectifs synthétiques du projet, le déroulé, le calendrier, les artistes intervenants...

arts visuels / patrimoine / cinéma, audiovisuel / culture scientifique, technique et industrielle / histoire et mémoire / éducation aux médias et à l'information / livre et lecture / musique / spectacle vivant / pluridisciplinaire

STRUCTURE

Domaine

Publics cibles Ecoles / Centres Sociaux / Crèches

Niveaux scolaires Le cas échéant, de la Toute Petite Section au CM2

Tranche d'âge

X ateliers de pratique, X sorties culturelles

Accès au lieu et accessibilité (dans le cas d'une sortie culturelle)

Contact pour obtenir des renseignements

Lien vers le site internet de l'association (le cas échéant)

La majorité des interventions doit se dérouler dans les crèches / écoles / centres sociaux. Le projet peut toutefois prévoir quelques sorties.

Précisions pour les écoles, centres sociaux et crèches :

Nécessité d'un espace adapté pour la danse, visites en extérieur, etc.

Titre du projet

VISUEL

© Copyright

STRUCTURE

Domaine

Publics cibles

Niveaux scolaires

Tranche d'âge

X ateliers de pratique, X sorties culturelles

Accès au lieu et accessibilité (dans le cas d'une sortie culturelle)

Contact pour obtenir des renseignements

Lien le site internet de l'association (le cas échéant)

Description du projet :

....

Précisions pour les écoles, centres sociaux et crèches :

....